

Communiqué de presse



Recommandation de différer l'ensemble des manifestations culturelles en Ile-de-France

Conformément aux recommandations de la Préfecture de Police, le ministère de la Culture et de la Communication recommande aux opérateurs privés du secteur culturel de différer l'ensemble des manifestations culturelles ou de renforcer les mesures de sécurité, notamment en matière de contrôle d'accès et de filtrage aux entrées de ces établissements, s'ils décident de maintenir ces manifestations sous leur responsabilité.

Lire le communiqué de presse de la Préfecture de Police de Paris :
<http://bit.ly/1Mlorvg>

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 38 80
service-presse@culture.gouv.fr

Paris, le 14 novembre 2015

Toute l'actualité du ministère de la Culture
et de la Communication

culturecommunication.gouv.fr

[facebook.com/ministere.culture.communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)

twitter.com/MinistereCC